

Conseil de hameaux

**La Fracette – Les Courriers – Les Cizeaux – Le Cozon – Les Moulins – Les Panières –
Le Pont du lac – Le Carneret – Chez Joubert – Les Teppaz**

11 septembre 2021

Présents : A.-Jean ALBERT (Courriers), Elisabeth BRAURE (Fracette), Jacques MARTIN (Fracette), Daniel OFFREDI (Panières), Brigitte THIEVENAZ (Fracette), Chantal THIEVENAZ (Fracette), Pascal THIEVENAZ (Fracette)

Excusée : Marie-Thérèse VINCENT

Animation : Wilfried TISSOT, Mathilde LOISEAU, Albane GESLIN

Chez Chantal THIEVENAZ, La Fracette.

COMPTE-RENDU

1. Accueil par le Maire

Wilfried Tissot affirme la volonté de la nouvelle équipe municipale de maintenir les conseils de hameaux et de faire évoluer leur déroulement en tenant compte des besoins des habitants.

Il rappelle que les conseils de hameaux ont été créés en 2008 ; il s'est tenu 23 conseils de hameaux depuis et un conseil de village (en oct. 2019) ; la crise sanitaire a empêché qu'ils soient réunis en 2020 (d'où le questionnaire qui a été communiqué à tous les habitants)

Le bilan fait en 2019 a permis de mettre en évidence les points forts et les faiblesses des conseils de hameaux ; aussi le conseil municipal souhaite s'appuyer sur ce qui a été formulé pour relancer de nouveaux conseils de hameaux.

La volonté du conseil municipal est que ces nouveaux conseils soient un lieu d'échanges réciproques d'information : faire remonter l'information de la mairie vers les hameaux et faire remonter l'information des habitants vers la mairie ; en outre il est souhaitable que les conseils de hameaux demeurent un lieu de convivialité.

Le conseil municipal attend de ces conseils de hameaux que les habitants fassent des propositions pour la vie des lieux, propositions auxquelles la mairie donnera suite (dans la mesure de ses compétences et de ses moyens) → idée que les CH soient des lieux où se décident des actions collectives sur le territoire concerné, lieux d'émergence de projets pour enrichir le processus décisionnel de la municipalité.

Il s'agit de créer un lieu d'échange sur les problèmes de l'on veut résoudre tous ensemble, de trouver des solutions aux problèmes des habitants des hameaux en fixant un calendrier et un mode opératoire (qui s'occupe de quoi)

2. Débats relatifs au déroulement des nouveaux conseils de hameaux

Mathilde Loiseau assure l'animation des débats et sollicitant l'avis des habitants quant à leurs attentes, les raisons pour lesquelles ils assistent aux conseils.

Il en ressort les principaux points suivants :

- Moment au cours duquel les habitants peuvent faire remonter leurs doléances tant à l'échelle du hameau que de la commune, peuvent discuter plus précisément d'informations municipales et, au-delà, d'informations relatives à la vie du territoire.
- Limiter la place des thématiques générales, pour renforcer celle des discussions autour des préoccupations des hameaux concernés.
- Nécessité d'un suivi des demandes des hameaux.
- Les conseils de hameaux sont des lieux importants de convivialité, d'échange d'information et de discussion. Ils permettent aux habitants de rencontrer ceux d'autres hameaux, mais aussi d'échanger entre habitants du même hameau dans un autre cadre que celui de la vie quotidienne.

La question du maintien d'un habitant-relai est évoquée. Jacques Martin, qui a tenu cette fonction précédemment, a eu l'impression que cela ajoutait un échelon hiérarchique entre la mairie et les hameaux, ce qui n'était pas pertinent ; Brigitte Thievenaz ne voit pas l'intérêt de cette fonction. Afin de limiter cet effet pyramidal, il est possible d'envisager plusieurs habitants-relais.

Le faible nombre de participants à ce conseil conduit à se poser la question des moyens à mettre en œuvre pour mobiliser les habitants. Faut-il organiser des chantiers participatifs afin de relancer des dynamiques collectives ? Autour de quelle thématique (entretien des chemins ?) ?

La question du lieu est également évoquée : faut-il trouver un lieu « neutre » (salle Hermesende) ou maintenir l'accueil chez un des habitants ? → ce point n'est pas tranché et il n'est pas possible de le trancher avec si peu d'habitants.

Un rapide débat se noue autour de la prise de décision au sein du conseil de hameaux : consensus ou vote ? dans l'hypothèse où un vote serait envisagé, les projets qui y seraient soumis feraient l'objet de débats et réunions en amont de la décision.

Pascal et Brigitte Thievenaz soulèvent la question de savoir s'il ne faudrait pas changer de format, ou changer l'intitulé de ces conseils.

Concernant la distribution des comptes-rendus, Brigitte Thievenaz, A.-Jean Albert, Chantal Thievenaz et Fabien Rey pourraient s'en charger.

3. Identification des travaux et chantiers des hameaux

Les habitants font remonter les difficultés rencontrées dans les hameaux :

- Entretien des chemins → Brigitte et Pascal Thievenaz procèdent régulièrement à l'élagage des branches gênantes, ce qui suscite parfois des tensions avec les riverains ; aussi est-il souhaité que les services techniques de la mairie interviennent davantage ; Wilfried Tissot rappelle toutefois que les chemins ne sont pas tous de la compétence de la commune, mais que certains relèvent du PNR ou de la CCCC.

Les habitants souhaiteraient un recensement des propriétés pour permettre l'action sur ces sujets

- Vitesse excessive à la Fracette → c'est un chantier de discussion et de réflexion qu'il faudra ouvrir.
- Absence d'enlèvement des ordures ménagères aux Courriers, les camions ne pouvant monter du fait d'une ligne téléphonique trop basse.
- Entretien et réparation des garde-corps du pont du parking
- Refaire les panneaux d'affichage (Fracette et Curiés).

- Problématiques environnementales diverses (feux, tri des déchets...).
- Question du déblocage de la roue de l'ancien moulin à eau (bloquée pour des questions de sécurité).

4. Propositions

- Réaliser un article recensant les missions des services techniques de la mairie.
- Envisager un article sur les travaux que les habitants pourraient collectivement réaliser, travaux qui n'engageraient pas leur responsabilité.
- Expliquer les actions / activités de la mairie et des divers acteurs publics du territoire.
- Renforcer l'implication des habitants du hameaux dans les projets de la commune.
- Transmettre à tous les conseils de hameaux les comptes-rendus des autres conseils.
- Avant le prochain conseil de hameaux, que les membres présents au Conseil relancent les habitants des hameaux, notamment en incitant les jeunes à participer.

Compte-rendu réalisé par Albane Geslin et Mathilde Loiseau.

Validé par Wilfried Tissot, Maire, le 6 décembre 2021.